

**DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON  
CANTON DE GUILLESTRE  
COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS**

**Séance du Conseil Municipal du 27 mars 2023**

**Délibération N° : 20230327-03**

**OBJET : PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DU COSTUME  
D'AUTREFOIS**

L'an deux mil vingt-trois, le 27 du mois de Mars à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

**DATE DE CONVOCATION : 21/03/2023**

**NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15**

**NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11**

**Dominique LEPAS – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT — Philippe RIBOT- Nicolas TENOUX - Florian BOURCIER – Marie-Hélène FAROUZE – Carine AUDIER-MERLE – Charles LACROIX – Joël GAUCHE – Florent BUES (arrivé à 19 h15).**

**POUVOIRS : 1**

**Chrystelle CERUTTI a donné pouvoir à Carine AUDIER-MERLE –**

**NOMBRE DE VOTANTS : 12**

**SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène FAROUZE**

Monsieur le Maire expose la demande du Président de l'Association du Costume d'autrefois qui sollicite la Commune pour une participation exceptionnelle de 650 € afin d'honorer les frais bancaires et d'assurances avant clôture des comptes et dissolution de l'association.

Le Maire propose d'octroyer une participation exceptionnelle d'un montant de 650 € à l'Association du Costume d'Autrefois afin de lui permettre de solder les frais restant à payer avant dissolution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté par 12 voix pour,

**ENTENDU** le rapport du Maire,

**DECIDE** d'accorder une participation exceptionnelle de 650 € à l'Association du Costume d'Autrefois.

**DIT** que les crédits correspondants seront inscrits du budget 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le Maire,  
Nicolas CRUNCHANT



*Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.*